



SOMMET
ÉCONOMIQUE
RÉGIONAL

2015

Mémoire

Notre engagement envers le développement régional



1. Introduction

1.1. Mise en contexte

Sise à l'embouchure du lac Saint-Jean, la ville d'Alma représente un pôle régional stratégique important puisqu'elle est située au centre du territoire de la MRC Lac-Saint-Jean-Est et qu'elle figure comme pivot des secteurs industriel, commercial et de services. Historiquement, elle bénéficie d'une base économique diversifiée et d'une localisation au centre de la région. Alma est d'ailleurs la seule municipalité dont le territoire borde à la fois la rivière Saguenay et le lac Saint-Jean. Avec ses 31 000 citoyens, elle constitue la plus peuplée municipalité du lac Saint-Jean et son principal centre de services. La grande industrie a été à l'origine de l'essor de la ville avec la production hydroélectrique, du papier et de l'aluminium. De nombreuses PME se sont ajoutées au cours des dernières décennies, principalement dans les domaines de la construction, de la fabrication de pièces de béton architecturales et de structures métalliques. La zone agricole permanente entoure le périmètre urbain et couvre plus de la moitié de son territoire. L'agriculture y est encore très présente, mais les conditions climatiques régionales limitent son succès.

Les piliers industriels présents dans le milieu almatois représentent une opportunité unique pour la municipalité puisqu'en plus d'être générateurs de différents projets importants en termes de retombées économiques, ils jouent un rôle significatif d'incubateurs pour le démarrage de PME.

Depuis 2009, les élus du conseil municipal de la Ville d'Alma ont accéléré leurs efforts en vue de diversifier l'économie locale en visant principalement l'établissement de nouvelles PME industrielles sur le territoire. La position stratégique d'Alma au centre de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean confère de nombreux avantages qui seront consolidés avec l'achèvement de l'autoroute Alma-La Baie. Les élus municipaux sont très conscients de la richesse et de la vitalité économique engendrées par la présence d'entreprises de calibre mondial qui font d'Alma un pôle important dans la région. Dans le cadre du présent Sommet économique, les membres du conseil municipal réitèrent leur engagement à jouer un rôle actif dans le développement économique régional et à être un acteur de premier plan dans la réalisation du Plan Nord du gouvernement du Québec.

Marc Asselin
Maire de la Ville d'Alma

1.2. Les acquis et défis

La Ville d'Alma bénéficie présentement d'une certaine prospérité puisqu'elle compte de nombreuses entreprises et qu'elle est bien outillée pour faire face aux divers défis qui se dessineront au cours des prochaines années. Cependant, la turbulence grandissante de l'environnement général continue d'être à l'origine de nombreux changements tant économiques, politiques que sociaux. Cette situation a incité la Ville d'Alma à amorcer une réflexion stratégique lui permettant, dans un futur rapproché, de se positionner adéquatement afin d'être en mesure d'exploiter au maximum tout son potentiel de développement et de maintenir sa place enviable de pôle stratégique régional.

La Ville d'Alma dispose également d'avantages significatifs quant aux autres secteurs d'activités. En effet, on y retrouve :

- Une offre commerciale diversifiée;
- Une vie culturelle riche et intéressante, pleine d'activités de loisirs;
- Un établissement de santé doté d'équipements modernes;
- Une industrie florissante où l'on retrouve depuis peu une usine d'extrusion qui favorise la transformation de l'aluminium;
- Une beauté naturelle légendaire avec des attraits touristiques de marque.

Fort de ces acquis, la Ville d'Alma désire être avant-gardiste dans son développement économique et social afin de profiter pleinement de cette situation privilégiée. C'est donc avec enthousiasme et dynamisme que la Ville Alma est fière de participer et de soutenir le Sommet économique 2015 sous la direction de Monsieur le Premier Ministre Philippe Couillard.

2. Le développement par secteur

Dotée d'une vitalité économique et d'un dynamisme unique, Alma est une ville à dimension humaine qui offre une qualité de vie incomparable. Elle constitue un pôle d'affaires régional incontournable où l'économie du savoir et le secteur manufacturier se développent en harmonie.

Alma possède des avantages d'affaires uniques et dispose de tous les services nécessaires à l'établissement et l'expansion de commerces et d'industries. Elle carbure à l'innovation comme le démontrent ses récents développements dans le domaine du drone et de l'extrusion de l'aluminium. Elle offre également un environnement d'affaires dynamique et des terrains industriels à des prix très concurrentiels.

Ce mémoire déposé par les élus de la Ville d'Alma propose une prise de conscience et des perspectives de développement qui sauront, sans aucun doute, alimenter des sujets d'intérêts communs. Il présente également des opportunités par secteurs pour la municipalité et la région.

Chacun des secteurs sur lesquels repose notre activité économique fait présentement face à de nombreux défis par exemple certains créneaux du commerce au détail sont confrontés aux nouvelles habitudes de consommation tel l'achat en ligne. En 2001, notre ville a bénéficié de la construction d'une nouvelle aluminerie. Sa capacité de production a été augmentée récemment, mais son agrandissement projeté est directement lié aux marchés et ne constitue pas encore une certitude. Le secteur de la foresterie comprenant les pâtes et papiers a été de loin le plus affecté. La fermeture annoncée, mais heureusement reportée, d'une machine à papier avec la perte éventuelle de 85 emplois, illustre l'urgence de la situation. La Ville d'Alma se réjouit de l'initiative de conciliation entreprise par le gouvernement du Québec dans le dossier de la certification environnementale FSC qui semble vouloir donner des résultats. Cependant, la municipalité aurait souhaité que cette démarche ait été entreprise plus tôt.

Enfin, le secteur de l'agriculture doit faire face au défi de la relève. Les acquisitions faites au cours des dernières années n'ont pas toutes eu pour conséquence la consolidation d'entreprises locales. Plusieurs productions laitières ont été transformées en terres de culture à la suite de l'exportation des quotas de lait.

2.1 Parcs industriels et technologiques

2.1.1 *Le portrait des parcs industriels et technologiques*

Il y a maintenant près d'une décennie, la Ville d'Alma s'est dotée d'une orientation entièrement dédiée au développement économique, relevant de la Direction générale de la Municipalité. La priorité a été immédiatement donnée à la diversification économique. La municipalité accueille les entreprises dans quatre parcs industriels, dont l'un a été agrandi pour l'établissement de PME manufacturières. En 2013, la Ville d'Alma a investi 1,4 million de dollars pour créer un cinquième parc industriel afin d'accueillir spécifiquement des entreprises dans le secteur de transformation de l'aluminium et autres industries à haute valeur technologique ajoutée. Une usine d'extrusion de l'aluminium y a été construite en 2014 et devrait constituer un attrait significatif pour l'installation d'usines de troisième transformation de l'aluminium. Un programme d'incitatifs fiscaux vient compléter l'offre de terrains industriels à des prix avantageux. Enfin, la Ville d'Alma s'apprête à investir près de 2 millions de dollars pour l'agrandissement de son parc industriel sud.

Avec ses parcs industriels et un parc technologique, Alma est le lieu tout indiqué pour l'établissement ou l'expansion des entreprises à des prix très compétitifs. Ces terrains industriels sont, pour la plupart, desservis par les services d'aqueduc, d'égout, d'électricité, de gaz naturel et d'Internet haute vitesse.

2.1.2 *Les champs d'intérêt*

Les parcs industriels approchent rapidement un taux d'occupation maximum et la Ville d'Alma est à revoir l'accessibilité aux parcs et les services offerts aux entreprises.

- **ID Parc 1 – DÉVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL SUD** : Les options et possibilités d'expansion sont à revoir pour être en mesure d'accueillir d'autres entreprises créatrices d'emplois. Les projets d'expansion devront inclure : terrain, infrastructures, gaz, électricité, etc.
- **ID Parc 2 – DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DU PARC TECHNOLOGIQUE** : Le développement et l'implantation d'entreprises sont souvent limités par l'accessibilité et le financement de bâtiments pouvant les accueillir. Avec l'implantation et la mise en exploitation de la nouvelle usine d'extrusion, la Ville d'Alma vise à développer la troisième transformation de l'aluminium et des activités connexes. La Ville d'Alma doit prévoir et faciliter la construction et le financement d'installations pouvant accueillir de nouvelles entreprises ou incubateurs potentiels.

2.2 Transport routier et ferroviaire

2.2.1 *Le portrait du transport*

L'accessibilité régionale au territoire almatois est tributaire des routes 169 et 175 depuis le Centre-du-Québec, donnant accès au réseau autoroutier national. L'accessibilité interrégionale tient aussi à la présence des routes 155 et 167 via la route 169 à destination de la Mauricie et du Nord-du-Québec (Abitibi-Témiscamingue), de même que de la route 172 vers Charlevoix et la Côte-Nord. L'achèvement de l'autoroute 175 vers le Centre-du-Québec offre une voie d'accès améliorée et sécuritaire et s'avère un grand succès économique pour la région.

Le réseau routier régional est structuré autour de la route 169 qui boucle le lac Saint-Jean. Depuis la route 169, on accède au Saguenay par la route 170 et l'autoroute 70. Avec la mise en service de l'autoroute et surtout de la route 170 portée à quatre voies entre les arrondissements de Jonquière et Larouche, la sécurité et l'efficacité des déplacements vers le Saguenay se voient considérablement améliorées. En contrepartie, l'amélioration de l'infrastructure a fait en sorte d'augmenter l'attractivité de la Ville de Saguenay, notamment au plan commercial. Le prolongement de l'autoroute Alma-La Baie permettra de renforcer sa situation et son réseau industriel. Avec le choix d'un corridor nord par le ministère des Transports, l'attrait d'Alma se trouverait consolidé.

Si le réseau routier régional est en voie de se renforcer et de bien positionner la ville d'Alma, le réseau local quant à lui souffre de certaines faiblesses. En effet, on assiste toujours à une forte présence de véhicules lourds sur la route 169 (avenue du Pont), ce qui occasionne des préoccupations importantes en termes de fluidité et sécurité. La Ville d'Alma a multiplié ses efforts et investissements par la mise en place d'une voie de contournement à l'entrée sud de la municipalité. Des efforts similaires sont à réaliser à l'entrée nord de la municipalité avec la réalisation de la voie de contournement d'Isle-Maligne par le ministère des Transports du Québec.

Le réseau ferroviaire est partagé entre deux entreprises soit Roberval-Saguenay, une filiale de RioTinto Alcan (RTA) et le Canadien National (CN). Il s'étend sur environ 800 kilomètres et couvre plusieurs localités, soit de Chibougamau-Chapais en passant par Chambord, Saint-Félicien et Saguenay. Il inclut aussi quelques antennes vers Dolbeau, Alma et Laterrière.

Un rapport sur le portrait du réseau ferroviaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean récemment déposé par la Conférence régionale des élus (CRÉ) démontre son importance et certaines problématiques à court et long terme qui s'y rattachent. Le rapport identifie entre autres une large utilisation par la société RTA qui prévoit l'augmenter d'au moins 20 % dans les prochaines années.

Le transport ferroviaire n'est pas accessible aux petites entreprises en raison de besoins plus limités et d'une tarification élevée et volatile. De plus, plusieurs projets miniers à l'horizon nécessiteront l'accès au réseau et il est donc impératif que la région se mobilise afin de répondre à cette demande. Ce qu'on retient des perspectives d'avenir¹ :

- Le réseau ferroviaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le port de Saguenay, tel qu'ils sont aménagés et interconnectés actuellement, pourront difficilement répondre aux enjeux de développement économique de la région au cours de la prochaine décennie;
- Si les diverses problématiques identifiées ne sont pas résolues à court et moyen termes, il existe une menace réelle pour la région de ne pas profiter de manière optimale des retombées prévisibles du déploiement du Plan Nord et des grands projets d'investissement, et plus particulièrement des retombées découlant du développement minier;
- Les divergences des acteurs de l'industrie, la diversité des besoins et des intérêts nuisent actuellement à l'élaboration d'un plan de match pour la mise en œuvre de solutions.

2.2.2 Les champs d'intérêt

Le tronçon de l'autoroute 70 Alma – La Baie non terminé crée un déséquilibre économique régional. Saguenay représente évidemment une force économique, mais il est impératif que le développement du réseau routier soit équitable pour l'ensemble de la région.

- **ID Transport 1 – PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE ALMA-LA BAIE** : Dans une perspective d'exportation ou même d'échange, et compte tenu des prérogatives du gouvernement du Québec, l'amélioration du réseau routier régional est une priorité favorisant la compétitivité des entreprises. L'achèvement de l'autoroute Alma-La Baie est primordial.
- **ID Transport 2 – ACCÈS AUX RÉSEAUX FERROVIAIRES** : Afin de maximiser et optimiser la proximité des entreprises en vue d'un marché national et même international, la Municipalité se doit de favoriser l'accès aux réseaux ferroviaires. Deux lignes ferroviaires à Alma établissent des liaisons avec les réseaux du Canadien National et de Roberval-Saguenay.
- **ID Transport 3 – AUGMENTATION DU NOMBRE DE DESSERTES FERROVIAIRES** : Optimiser le réseau, les voies de contournement et d'évitement, la mise en place d'un programme de tarification équilibré et l'augmentation du nombre de dessertes ferroviaires.

¹ Rapport – Portrait du réseau ferroviaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Conférence régionale des élus, mars 2015

2.3 Secteur aluminium

2.3.1 Le portrait du secteur aluminium

Le secteur manufacturier a été déterminant dans le développement de la Ville d'Alma et demeure vital à son dynamisme et son avenir. Une grande partie du secteur manufacturier gravite autour de l'aluminerie Alma de Rio Tinto Alcan. La nouvelle usine en activité depuis près de 15 ans, possède une capacité annuelle de plus de 400 000 tonnes de production d'aluminium et se positionne au premier rang des installations de la multinationale. Cette usine de classe mondiale est dotée d'équipements de pointe et la Direction continue à travailler sur des projets d'amélioration et d'expansion. Avec le projet Alma II, la production annuelle pourrait être majorée de façon importante grâce à des investissements de plus d'un demi-milliard de dollars et une augmentation des emplois reliés aux opérations et à la production.

La Ville d'Alma a beaucoup investi dans le soutien aux entreprises du secteur de l'aluminium (infrastructures de transport, parc industriel, programme de soutien financier, promotion, prospection). Nous souhaitons obtenir l'appui du gouvernement lors des missions, représentations avec le maintien et augmentation du support relié à la Vallée de l'aluminium et de la bonification du programme ESSO, et enfin, avec l'encouragement des investissements et des efforts de la grande entreprise en transformation). Avec le récent dépôt du dernier budget provincial, le gouvernement du Québec jette les bases de la nouvelle stratégie québécoise de développement de l'aluminium en prévoyant une enveloppe de 32,5 millions de dollars sur trois ans. Le gouvernement a mené une vaste consultation auprès des représentants de l'industrie de l'aluminium depuis octobre 2014 afin de mettre en place sa stratégie qui se déploiera jusqu'en 2025. La Ville d'Alma espère jouer un rôle important dans cette nouvelle stratégie et faciliter le développement de la deuxième phase de l'usine Alma de Rio Tinto Alcan.

2.3.2 Les champs d'intérêt

- **ID Aluminium 1 – RIO TINTO ALCAN PHASE II** : Soutien de la municipalité pour faciliter la réalisation de la deuxième phase de l'usine Alma de Rio Tinto Alcan.

2.4 Secteur forestier

2.4.2 *Le portrait du secteur forestier*

Dans le secteur des pâtes et papiers, l'entreprise Produits Forestiers Résolu a investi plus de 500 millions de dollars afin d'optimiser la production et minimiser les impacts environnementaux.

La Ville d'Alma est consciente de l'existence de problèmes de fond, soit la baisse de la demande de papier et l'importance des coûts d'approvisionnement. Cependant, l'usine d'Alma dispose de nombreux atouts, comme les coûts compétitifs d'alimentation énergétique ainsi que l'expertise et la fiabilité de sa main-d'œuvre. Cette baisse de la demande n'affecte pas toutes les catégories de papier de la même façon et à la même vitesse. Aussi, serait-il souhaitable que la grande entreprise soit à l'affût des nouveaux marchés et adapte au besoin ses équipements pour y répondre. En d'autres moments critiques, la main-d'œuvre a déjà démontré plus d'une fois qu'elle était prête à s'impliquer pour assurer la pérennité de l'usine. Si des investissements devaient être consentis par l'entreprise pour de la recherche, du développement et de la formation, celle-ci pourrait être encouragée par un appui financier gouvernemental.

2.4.3 *Les champs d'intérêt*

Convaincu que maintenant, plus que jamais, tous les acteurs socioéconomiques doivent s'entendre pour sauver nos emplois, les organismes régionaux et provinciaux demandent au gouvernement du Québec de mettre en place une table de travail réunissant le gouvernement, les élus régionaux et autres institutions canadiennes afin de comprendre la mécanique de certification et les actions à mettre de l'avant pour rétablir les choses. De plus, il semble impératif que le gouvernement du Québec commande une étude socioéconomique sur la norme FSC, ses impacts, ses avantages et ses inconvénients.

- **ID Forestier 1 – SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE TRANSFORMATION** : Soutien de la municipalité au développement de l'entreprise Produits Forestiers Résolu.
- **ID Forestier 2 – ÉTUDE SOCIOECONOMIQUE DE LA NORME FSC** : Gouvernement provincial commande une étude socioéconomique sur la norme FSC, ses impacts, ses avantages et ses inconvénients.
- **ID Forestier 3 – PROJET DE TRANSFORMATION** : Mettre en place des mesures permettant de favoriser les projets de deuxième et troisième transformation pour le bois de la forêt boréale.

2.5 Secteur commercial

2.5.1 *Le portrait du secteur commercial*

La Ville d'Alma constitue un pôle commercial dont le rayonnement s'étend à l'ensemble de la MRC Lac-Saint-Jean-Est et au-delà à certains égards. Elle constitue le second pôle régional en importance. Au cours des dernières années, la structure commerciale a été affectée par une dynamique de recentrage des moyennes et grandes surfaces qui ont depuis subi un ralentissement. Celui-ci est peut-être directement lié à l'accès relativement facile aux grands centres commerciaux de la région de Saguenay. La situation du centre-ville n'est pas dépendante que de l'arrivée de grandes surfaces en périphérie. Il souffre aussi de divers problèmes relevant d'un manque d'adaptation de l'offre commerciale.

2.5.2 *Les champs d'intérêt*

Cette situation reliée au commerce de la ville d'Alma et de la MRC Lac-Saint-Jean-Est requiert la mise en place de moyens de redressement, mais qui ne seront tout probablement pas matière à discussion au Sommet économique régional 2015.

2.6 Transport aérien et secteur aéronautique

2.6.1 *Le portrait transport aérien et aéronautique*

L'aéroport d'Alma est situé au cœur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au centre de la MRC Lac Saint-Jean Est, à seulement cinq kilomètres du centre-ville d'Alma. Ces infrastructures aéroportuaires sont la propriété de la Ville d'Alma et gérée par une corporation privée nommée Aéroport d'Alma inc. L'aéroport est doté d'une aérogare relativement moderne construite en 2000. Elle offre, du côté air, une piste de 5 000 pieds de longueur par 100 pieds de largeur. Celle-ci est asphaltée et entièrement équipée d'une technologie à la fine pointe pour le vol aux instruments et peut accueillir une large gamme d'appareils. Elle a su, au cours des années, profiter de quelques subventions gouvernementales afin d'entreprendre certains travaux de réfection. Par contre, la Ville d'Alma assume principalement les frais d'exploitation de l'aéroport. Il est d'autant plus difficile d'assurer sa continuité puisque son importance et les retombées économiques régionales que l'aéroport génère sont souvent sous-estimées, méconnues et incomprises. Un des rôles critiques de l'aéroport est de soutenir le désenclavement des hôpitaux régionaux, une activité qui s'avère un service primordial régional. L'aéroport d'Alma fournit un service essentiel à la communauté en accueillant environ six avions ambulances par mois, en demeurant l'aéroport de dégagement du reste du Lac-Saint-Jean.

2.6.2 Les champs d'intérêt

Au cours des dernières années, l'aéroport d'Alma ainsi que les autres aéroports régionaux ont vu l'arrivée et départ de transporteurs aériens dont les résultats et succès ont fluctué considérablement en lien direct avec la stabilité économique. De plus, les transporteurs qui ont desservi la région n'avaient pas d'appartenance régionale et possédaient donc un détachement financier facile. Il n'en demeure pas moins que l'aéroport est d'une importance critique au développement régional et un point d'accès stratégique vers le Nord québécois. Plusieurs entreprises et entrepreneurs régionaux ont su décrocher plusieurs contrats d'importance dans le développement du Nord québécois et il existe donc conséquemment un important besoin aux grands chantiers nordiques québécois en partance du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

De plus, tout comme la plupart des petits aéroports régionaux du Québec, l'Aéroport d'Alma est à la recherche de créneaux d'intérêts afin de développer son offre de services et générer les revenus nécessaires afin d'assurer sa pérennité. Malgré ses modestes capacités et envergure, l'Aéroport d'Alma a su s'établir à titre de leader au plan provincial et même aux niveaux national et international avec l'établissement d'un créneau novateur par la mise sur pied du Centre d'excellence sur les drones (CED). Il existe déjà une importante expertise dans le domaine aéronautique dans la région de Montréal, et il serait donc intéressant de voir à l'épanouissement de cette expertise à l'échelle provinciale qui pourrait être envisageable par l'entremise de l'organisme AERO Montréal.

- **ID Aéronautique 1 – CRÉATION D'UNE GRAPPE INDUSTRIELLE AÉRONAUTIQUE ET INCUBATEUR TECHNOLOGIQUE** : Avec les entreprises sur le site de l'Aéroport d'Alma, développer une offre de services commune et partager les ressources et expertises de chacune. Mettre en place un système d'incubateur-accélérateur pour accueillir de nouvelles entreprises. Élargir la grappe au nouveau site industriel (usine d'extrusion) et maximiser les opportunités d'affaires en répondant à de plus larges besoins. Cette grappe industrielle aéronautique pourrait aussi relier et rallier tous les aéroports régionaux.
- **ID Aéronautique 2 – PROPULSION DU SERVICE DE TRANSPORT RÉGIONAL** : Soutenir le transporteur local pour agrandir le service (destinations vers les grands chantiers nordiques).
- **ID Aéronautique 3 – EXPERTISE DRONE** : Abordée et détaillée dans le mémoire du Centre d'excellence sur les drones.

2.7 Développement touristique

2.7.2 Le portrait touristique

Avec « 1,2 million de touristes au Saguenay-Lac-Saint-Jean et plus de 13 000 emplois »², Alma met en relief ses priorités de développement dans les différents domaines d'activités touristiques et souhaite renouveler son offre. Ce que nous proposons comme axe de développement est en parfaite harmonie avec les orientations du Plan de développement de l'industrie touristique du Québec de 2012.

Tourisme Québec veut attirer 7 millions de visiteurs de plus d'ici 2020. Il a demandé à l'ensemble des intervenants touristiques de revoir leur modèle d'intervention pour aller dans ce sens. C'est ce que nous avons fait afin que nos entreprises puissent mieux se positionner pour attirer et bien recevoir la clientèle internationale.

Pour faire face à ce défi, nous nous appuyons sur les quatre constats reconnus par toute l'industrie touristique québécoise:

1. La concurrence est de plus en plus vive entre les destinations ;
2. Seules les destinations offrant des produits répondant aux attentes des clientèles et à leurs exigences en **qualité et en authenticité** sont en mesure de performer ;
3. Les goûts et les exigences des clientèles évoluent rapidement ;
4. Les entreprises et les destinations doivent renouveler de plus en plus fréquemment leurs produits pour demeurer dans la course.

Alma s'aligne sur ces observations rationnelles et conséquentes pour établir sa stratégie de développement touristique. Nous misons sur un marketing plus efficace à l'échelle du Québec pour séduire la clientèle internationale et canadienne dont la responsabilité appartient à Tourisme Québec. Nous concentrerons nos efforts et nos actions **au développement et à l'amélioration des produits touristiques**. Tourisme Alma-Lac-Saint-Jean, reconnu comme la seule organisation publique sur notre territoire, travaille en ce sens et appuie les entreprises touristiques d'Alma et de la MRC Lac-Saint-Jean-Est à accroître leurs efforts dans l'amélioration de leurs produits et dans la bonification de l'expérience client.

Par ailleurs, soucieuse de présenter à ses citoyens et aux investisseurs un milieu de vie attrayant, la Ville d'Alma est engagée dans une réflexion relative au développement durable. Des aménagements favorables au transport actif et attrayants du point de vue touristique sont projetés. On connaît la contribution des municipalités jeannoises, dont la nôtre, à la réalisation de la Véloroute des Bleuets. Un sentier piétonnier reliant le Saguenay au Lac-Saint-Jean en passant par le centre de notre ville est également planifié et certaines sections sont déjà réalisées.

² Sommet économique régional Saguenay-Lac-Saint-Jean 2015. Cahier de consultation.
2 avril 2015

2.7.3 Les champs d'intérêt

Les champs d'intérêt et à développement pour Alma sont:

- **ID Tourisme 1 – ROUTE D'EAU ET DE GLACE** : Soutenir les projets touristiques dans le cadre des Routes d'eau et de glace au Lac-Saint-Jean tels « **Mistouk sur le lac** » et le « **Centre de villégiature de la Dam-en-terre** » qui favorisent l'accès public aux rives du lac Saint-Jean;
- **ID Tourisme 2 – MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE PETITE DÉCHARGE** : Poursuivre la mise en valeur de la rivière Petite Décharge entre le lac Saint-Jean et le Saguenay sous toutes ses formes, incluant le Port de plaisance d'Alma;
- **ID Tourisme 3 – AGRANDISSEMENT DU PARC NATIONAL DE LA POINTE-TAILLON** : Réaliser l'agrandissement du parc national de la Pointe-Taillon au Lac-Saint-Jean;
- **ID Tourisme 4 – TOURISME D'AVENTURE** : Développer un produit en tourisme d'aventure de calibre mondial en mettant en valeur l'arrière-pays: la rivière Péribonka et le mont Apica;
- **ID Tourisme 5 – HÉBERGEMENT** : Améliorer la qualité et la quantité de notre réseau d'hébergement touristique dans toutes les catégories;
- **ID Tourisme 6 – ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES TOURISTIQUES** : Offrir un service d'accompagnement individuel aux entreprises touristiques visant l'amélioration des performances et la mise en place d'une démarche qualité.

Le tourisme est une opportunité et un levier de développement pour notre économie locale dont le milieu almatois ne peut se passer. Voilà une industrie porteuse d'avenir, basée sur la qualité de nos produits, sur l'authenticité, les valeurs véhiculées et l'accent de nos populations. S'ajoute bien sûr, la passion qui anime les dirigeants et travailleurs touristiques dans nos entreprises.

Une collaboration nouvelle pour la consolidation et le développement d'attraits et de produits d'hébergement de qualité privés et publics doit être planifiée et soutenue sur une base d'affaires, de partenariat, financière, politique et administrative. Cela exige une collaboration, une vision commune et une ouverture.

3. Conclusion

La Ville d'Alma bénéficie présentement d'une certaine prospérité puisqu'elle compte de nombreuses entreprises et qu'elle est bien outillée pour faire face aux nombreux défis qui se dessineront au cours des prochaines années. Malgré ses modestes ressources économiques et sa capacité de développement, la Ville d'Alma assume son rôle de chef régional et entrevoit le développement économique régional de façon positive et avec assurance.

Nous sommes d'autant plus fiers d'avoir été sélectionnés comme ville-hôte des Jeux du Québec hiver 2017. Cette opportunité combinée avec les retombées envisageables du Sommet économique saura sûrement générer un engouement au développement économique régional, et c'est avec hâte que la Ville d'Alma entrevoit y jouer un rôle d'importance. La Ville d'Alma s'engage également à être un **acteur régional de premier plan afin de soutenir le Plan Nord du gouvernement québécois** mis de l'avant par Monsieur le Premier Ministre Philippe Couillard.

Annexe 1

Sommaire – Initiatives de développement, ID

- **ID Parc 1 – DÉVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL SUD** : Les options et possibilités d'expansion sont à revoir pour être en mesure d'accueillir d'autres entreprises créatrices d'emplois. Les projets d'expansion devront inclure : terrain, infrastructures, gaz, électricité, etc.
- **ID Parc 2 – DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DU PARC TECHNOLOGIQUE** : Le développement et l'implantation d'entreprises sont souvent limités par l'accessibilité et le financement de bâtiments pouvant accueillir l'entreprise. Avec la nouvelle implantation et mise en activité de la nouvelle usine d'extrusion, la Ville d'Alma vise à développer la troisième transformation de l'aluminium et toutes activités connexes. La Ville d'Alma doit se prémunir et faciliter la construction et le financement des nouvelles installations pouvant accueillir potentiellement sous forme d'incubation la nouvelle entreprise.
- **ID Transport1 – ACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE ALMA-LA BAIE** : Dans une perspective d'exportation ou même d'échanges, et compte tenu des prérogatives du gouvernement du Québec, l'amélioration du réseau routier régional constituerait un facteur d'amélioration de la compétitivité de nos entreprises. L'achèvement de l'autoroute Alma-La Baie représente une priorité. Par ailleurs, tout investissement visant à améliorer et à sécuriser la route 169 serait le bienvenu.
- **ID Transport 2 – ACCÈS AUX RÉSEAUX FERROVIAIRES** : Afin de maximiser et optimiser la proximité des entreprises avec un marché national et même international, la municipalité se doit de revoir et améliorer l'accès aux réseaux ferroviaires. Deux lignes ferroviaires à Alma établissent des liaisons avec les réseaux du Canadien National et du Roberval-Saguenay.
- **ID Transport 3 – AUGMENTATION DU NOMBRE DE DESSERTES** : Optimiser le réseau, voie de contournement et évitement, mise en place d'un programme de tarification équilibré, augmentation du nombre de dessertes ferroviaires.
- **ID Aluminium 1 – RIO TINTO ALCAN PHASE II** : Soutien de la municipalité au développement et démarrage de la deuxième phase de l'usine Alma de Rio Tinto Alcan.
- **ID Forestier 1 – SOUTIEN AUX ENTREPRISES DE TRANSFORMATION** : Soutien de la municipalité au développement de l'entreprise Produits Forestiers Résolu.
- **ID Forestier 2 – ÉTUDE SOCIOECONOMIQUE NORME FSC** : Gouvernement provincial commande une étude socioéconomique sur la norme FSC, ses impacts, ses avantages et ses inconvénients.
- **ID Forestier 3 – PROJET DE TRANSFORMATION** : Mettre en place des mesures permettant de favoriser les projets de deuxième et troisième transformation pour le bois de la forêt boréale.

- **ID Aéronautique 1 – CRÉATION D’UNE GRAPPE INDUSTRIELLE AÉRONAUTIQUE ET INCUBATEUR TECHNOLOGIQUE** : Avec les entreprises sur le site de l’aéroport d’Alma, développer une offre de services commune et partager les ressources et expertises de chacune. Mettre en place un système d’incubateur-accélérateur pour accueillir de nouvelles entreprises. Élargir la grappe au nouveau site industriel (usine extrusion) et maximiser les opportunités d’affaires en répondant à de plus larges besoins. Cette grappe industrielle aéronautique pourrait relier et rallier tous les aéroports régionaux.
- **ID Aéronautique 2 – PROPULSION DU SERVICE DE TRANSPORT RÉGIONAL** : Soutenir le transporteur local pour agrandir le service (destinations vers les grands chantiers nordiques).
- **ID Aéronautique 3 – EXPERTISE DRONE** : Abordée et détaillée sous son propre mémoire.
- **ID Tourisme 1 – ROUTE D’EAU ET DE GLACE** : Soutenir les projets touristiques dans le cadre des Routes d'eau et de glace au Lac-Saint-Jean tels « **Mistouk sur le lac** » et le « **Centre de villégiature de la Dam-en-terre** » qui favorisent l'accès public aux rives du lac Saint-Jean;
- **ID Tourisme 2 – MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE PETITE DÉCHARGE** : Poursuivre la mise en valeur de la rivière Petite Décharge entre le lac Saint-Jean et le Saguenay sous toutes ses formes, incluant le Port de plaisance d'Alma;
- **ID Tourisme 3 – AGRANDISSEMENT DU PARC NATIONAL DE LA POINTE-TAILLON** : Réaliser l'agrandissement du parc national de la Pointe-Taillon au Lac-Saint-Jean;
- **ID Tourisme 4 – TOURISME D’AVENTURE** : Développer un produit en tourisme d'aventure de calibre mondial en mettant en valeur l'arrière-pays: la rivière Péribonka et le mont Apica;
- **ID Tourisme 5 – HÉBERGEMENT** : Améliorer la qualité et la quantité de notre réseau d'hébergement touristique dans toutes les catégories;
- **ID Tourisme 6 – ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES TOURISTIQUES** : Offrir un service d'accompagnement individuel aux entreprises touristiques visant l'amélioration des performances et la mise en place d'une démarche qualité.